

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 27 juin 2024

Séance du 27 juin 2024
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 58
Votants : 71

Date de la convocation :
14 juin 2024
Date de l'affichage :
28 juin 2024

Objet de la délibération

**Approbation du rapport
annuel 2023.**

L'an deux mille vingt- quatre, et le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, VINCEROT Béatrice, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CABUT Jérôme, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DAVID Frédéric, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MARICHY Patrick, MASSOT Denis, MERLIN Denis, PERNIN Philippe, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TREFFOT Claude, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes BLANCHARD Karine (POULARD Magalie), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), FAUVEY Audrey (JAILLET Françoise), GROSS Stéphanie (DUROUX Nadine), MALOIS Jessica (COLIN Christelle), TISSERAND Patricia (CHASSERY Robert), MM CAMUS Denis (MOREL Martine), DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), FERRIER Antoine (PUGEAUT Angéline), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain), MOREY Pascal (GALOPIN Christophe), VADOT Anthony (BORNEL Daniel), VICCHIO Stéphane (THEVENET Catherine).

Excusés non représentés : Mmes DEJEAN-AGRON Marie, RODOT Nelly, MM BENARD Théo, DUBOIS Claude, GONTCHARENKO Alain, MALIN Jacky, PILLON Christophe, TABOURET Christophe.

Absents : Mmes BOISSOT Agnès, DA SILVA Mariana, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BEY Pascal, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, COLIN David, FERRE Jérémy, GAUTHIER Bernard, MORAND Johan, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.

⊙⊙⊙⊙

Vu les articles L2224-5, D2224-5, D2224-1 du code des collectivités territoriales (CGCT) concernant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et des services municipaux de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères ;

Vu le Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ;

Vu l'annexe XIII aux articles D. 2224-1, D. 2224-2 et D. 2224-3 du CGCT

Vu l'annexe VI du CGCT créé par Décret n°2007-675 du 2 mai 2007 concernant le rapport annuel sur le service public de l'assainissement non collectif,

Vu l'article L1411-13 concernant la diffusion de ces rapports annuels,

M. le Président donne connaissance du rapport d'activité annuel de 2023 pour les activités déchets et assainissement non collectif.

Le SIVOM tente de maîtriser ses coûts tout en essayant d'améliorer le service global de gestion des déchets notamment avec l'extension de consignes de tri, la conteneurisation, et l'augmentation du nombre de collectes séparées en déchèterie.

La structure et la répartition des dépenses restent sensiblement les mêmes sur les 15 dernières années.

Le comité syndical décide à l'unanimité de valider le rapport annuel tel que présenté.

Fait et délibéré le 27 juin 2024

Pour extrait conforme

Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 28 juin 2024

Publié, affiché, notifié le 28 juin 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com